

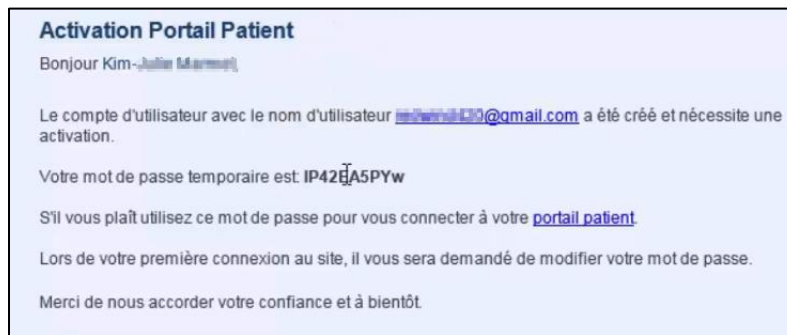
Procédure pour s'inscrire au portail patient

Pourquoi s'inscrire au portail patient?

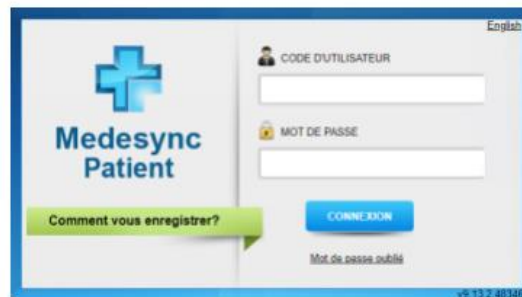
- Pour recevoir les résultats de vos tests et examens médicaux.
- Pour recevoir des communications de votre médecin ou de d'autres professionnels du GMF.

Étape 1 : L'inscription au portail patient est un processus simple. **Demandez à votre professionnel de la santé ou à une secrétaire d'activer votre compte avant que vous puissiez vous inscrire et accéder à votre compte.** Une fois activé, un courriel de bienvenue vous sera acheminé avec votre nom d'utilisateur et un mot de passe temporaire.

Étape 2 : Dans le courriel de bienvenue, cliquez sur le lien portail patient. La page de connexion du portail patient s'affiche et il ne vous restera qu'à compléter l'activation de votre compte.



Étape 3 : Pour activer votre compte, connectez-vous en utilisant le nom d'utilisateur (votre adresse courriel) et le mot de passe temporaire qui est indiqué dans le courriel.



Étape 4 : Saisissez un nouveau mot de passe, puis confirmez-le. Le mot de passe doit contenir au minimum 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule et un chiffre.



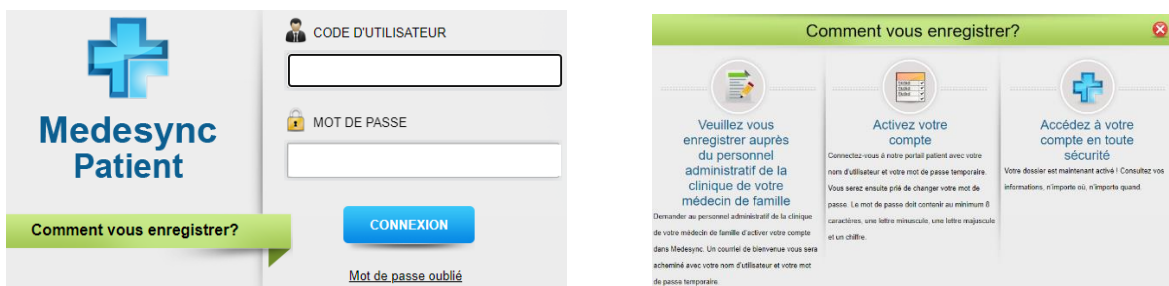
Étape 5 : Lisez les termes et conditions d'utilisation et cochez j'accepte les termes et conditions.

Étape 6 : Cliquez sur Enregistrer. Votre portail patient est lancé.

Comment savoir si un message est acheminé au portail patient?

Lorsque qu'un message vous sera envoyé dans le Portail patient, vous recevrez une notification dans votre boîte courriel vous informant qu'un nouveau message a été déposé. Vous pourrez donc vous connecter au portail pour le consulter.

Pour connaître les étapes d'inscription ou accéder au portail patient, veuillez suivre le lien suivant : <https://patient.medesync.com>. Pour les étapes d'inscription, cliquez sur *Comment vous enregistrer?*



******* Pour la prise de rendez-vous en ligne, veuillez consulter le site www.gmfnouvellebeauce .